

Annurep est depuis le 15 janvier 2002 le nouvel annuaire de référencement dédié aux professionnels, aux institutions et aux associations, dont la vocation est de rassembler en un seul outil toutes les potentialités de présentation et de recherche d'informations professionnelles, potentialités qui jusque là n'étaient accessibles que par la combinaison de différents moyens, par le biais de différents médias.

Le concept ANNUREP

Huit mois de réflexion, d'étude et de réalisation ont été nécessaires pour mettre au point le concept directeur du site Annurep.com. L'idée de départ tenait à un constat simple : *trouver un professionnel dont les prestations correspondent exactement à ce que l'on cherche s'avère souvent long et difficile.*

Pourquoi ?

- Parce que les pages jaunes n'indiquent souvent **que les coordonnées** des entreprises et associations, selon des critères d'activité certes précis mais qui ne laissent **pas beaucoup de place à une présentation suffisamment détaillée des prestations** ;
- parce que les moteurs et annuaires de recherche généralistes ne référencent **que les sites web**, ce qui exclut toutes les entreprises qui ne sont pas présentes sur l'internet ;
- parce que ces mêmes outils de recherche n'offrent que trop rarement la possibilité de consulter un contenu classé par catégories professionnelles, et qu'ils ne présentent qu'une **simple liste des sites inscrits**, avec **très peu de détails**, ce qui oblige l'internaute à se rendre sur la page référencée pour en vérifier le contenu ;
- parce que les annuaires professionnels sont souvent **difficiles à trouver et/ou à consulter** sur le net : ils sont souvent **mal référencés dans les outils de recherche généralistes**, la **consultation est parfois payante ou réservée** à certains professionnels, l'**ergonomie d'utilisation** est **souvent décevante** ;

- enfin, **en conséquence** de tous ces inconvénients, parce qu'**il est nécessaire de cumuler ces différents outils au cours d'une recherche**, ce qui en **augmente** considérablement **la durée et la complexité**.

C'est donc d'après cet état des lieux et d'après l'analyse de ses causes qu'Annurep a vu le jour, développant un concept tout à fait nouveau d'annuaire professionnel sur l'internet.

Pour être véritablement efficace, le projet se devait de répondre à des impératifs précis, ceux-là mêmes qui lui permettent de contourner les difficultés de la recherche d'informations sur les professionnels :

- référencer **TOUS les professionnels, TOUTES les institutions, TOUTES les associations français**, qu'ils soient **déjà présents ou non sur l'internet** ;
- leur permettre d'indiquer **leurs coordonnées** et de présenter **leur(s) activité(s) de manière suffisamment précise** au sein d'Annurep pour éviter à l'internaute de chercher encore ailleurs ; pour ce faire, leur réserver un **espace dédié** dans l'annuaire, une sorte de **vitrine** ou de "**pré-vitrine**" qu'ils puissent gérer de manière très souple ;
- mettre en place **différentes modalités de recherche** pour **augmenter l'ergonomie d'utilisation** ;
- trouver une **présentation** qui permette de **fournir les informations rapidement et avec clarté** ;
- assurer **suivi et assistance**, en particulier pour les entreprises dont la présence sur le net se résumerait à leur inscription dans Annurep.

Le fonctionnement d'ANNUREP

Annurep est conçu selon une arborescence fonctionnelle évolutive : constituée au départ de 32 catégories principales et 313 sous-catégories sur quatre niveaux hiérarchiques, cette arborescence peut être remaniée et augmentée selon les besoins des professionnels et les tendances économiques, et ce jusqu'à sept niveaux hiérarchiques.

INSCRIPTION : l'inscription dans Annurep est payante, pour trois raisons :

- en premier lieu parce que la "Charte de Qualité" d'Annurep lui impose une gestion sans faille, ce qui demande beaucoup de temps et de travail : vérifier perpétuellement le bon fonctionnement du site aux niveaux des inscriptions et de la consultation, prodiguer une assistance technique pour l'indexation, gérer la

création des catégories, assurer la qualité du service clientèle et du suivi des membres, *etc.* ;

- en second lieu, parce qu'Annurep fait plus que proposer à ses visiteurs un simple "listing" d'entreprises, d'institutions et d'association :



ANNUREP
Annuaire des professionnels. Détails complémentaires

GROUP. IMAGES 2

Raison sociale : GROUP. IMAGES 2
Forme juridique : S.A.R.L.
Numéro de siret : 43210477600013
Code Naf (ape) : 5242

Adresse du siège social :
BP 42
77422 MARNE LA VALLÉE CEDEX 02
[Localisation sur plan](#)

Présentation complète :
La société GROUP. IMAGES 2 exerce une activité de vente de matériel informatique (détail/demi-gros), d'installation de systèmes informatisés professionnels (parcs informatiques/serveurs/réseaux), d'assistance technique et de maintenance matérielle/logicielle, et de formation à l'utilisation/à la maintenance des systèmes informatiques matériels/logiciels. La société GROUP. IMAGES 2 exerce une activité de conception et d'administration de site web professionnels, avec recherche/réservation et dépôt de nom de domaine.

Informations sur l'activité :
Types de ventes : Service(s) Détail Demi-gros
Vente par correspondance : non

Contact :
Monsieur PAULLE Eric
Tel : 01 64 11 06 71 Fax : 01 64 80 07 24 Mobile : 06 14 96 30 93
Adresse électronique : webmaster@group-images2.com

Présence sur Internet : [Http://www.group-images2.com](http://www.group-images2.com)

Copyright © Annurep - GROUP. IMAGES 2 - Ligne Web - Tous droits réservés.

le détail des informations sur les structures et leur(s) activités est affiché dans une fenêtre "pop-up" dédiée, avec plan d'accès automatique. Annurep met en place de véritables "micro-sites" pour ses membres, tenant lieu de vitrines commerciales sur l'internet, et ce y compris – et surtout ! – pour les structures qui ne sont pas à l'origine présentes sur le net ;

- enfin, parce qu'une inscription payante reste la marque d'une action volontaire et réfléchie, garantissant que seuls des professionnels sont présents dans Annurep.

L'inscription est prévue pour une durée de deux années civiles pleines. Ce choix de la durée d'inscription a été motivé par une réalité économique certes pas très agréable à rappeler, mais néanmoins importante pour la qualité de la recherche dans Annurep : lorsqu'une entreprise fait faillite, les étapes de la procédure de redressement/liquidation au cours desquelles celle-ci peut continuer à exercer son activité peuvent s'étendre sur une durée allant jusqu'à 21 mois (période d'observation dont la durée maximale est de 18 mois + période de 3 mois maximum au cours de laquelle l'activité de l'entreprise peut être maintenue pour les besoins de la liquidation).

En d'autres termes, même si l'entreprise est "mal en point", tant qu'elle existe et qu'elle est à même d'assurer son activité, Annurep ne peut pas ne pas la représenter dans sa base ; en revanche, la réinscription au bout de deux ans permet d'assurer aux visiteurs la mise à jour de cette base et la meilleure qualité de recherche possible. Car trouver des réponses, c'est bien, mais trouver des réponses pertinentes et valides, c'est quand même mieux !

L'inscription est validée après paiement (au choix : paiement sécurisé en ligne ou chèque) de la formule choisie : formule « Base » (inscription pour deux ans dans une catégorie ou sous-

catégorie, fenêtre *pop-up* dédiée, informations au format texte, plan d'accès automatique) à 49 HT ou formule « Plus » (« Base » + insertion d'une image – photo, logo... – traitée et calibrée par Annurep) à 79 HT.

Un certain nombre d'informations sont impératives à l'inscription, notamment le numéro de Siret – ou d'inscription à la préfecture pour les associations –, un contact dans l'entreprise, un résumé d'activité et de prestations... Les structures qui souhaitent s'inscrire mais ne trouvent pas dans quelle(s) catégorie(s) s'insérer ont la possibilité d'en créer une ou plusieurs (2HT par catégorie créée, quel que soit son niveau hiérarchique) – sous réserve de la pertinence de la demande et de l'acceptation par Annurep ; une offre de lancement leur permet de le faire gratuitement jusqu'au 15 avril 2002.

CONSULTATION : Annurep prévoit plusieurs modalités de recherche pour permettre à l'internaute d'arriver le plus vite possible au résultat qu'il attend.

L'internaute peut explorer directement la ou les catégories qui correspondent à l'activité du professionnel qu'il recherche en cliquant sur les liens situés à gauche de l'écran. Ces liens sont toujours accessibles quelle que soit la page du site en cours d'affichage...

The screenshot shows the Annurep website interface. At the top, there is a header with the Annurep logo, a navigation menu (ACCUEIL, UTILISER ANNUREP, INSCRIPTION, FAQS, ESPACE MEMBRES, CONTACT, INFOS), and a banner for 'Augmenter la visibilité de votre site'. Below the header, there is a section for 'Catégories principales' with a list of categories such as 'Agriculture', 'Alimentation', 'Artisanat', etc. A red circle highlights the 'Agriculture' category. To the right, there is a 'Recherche rapide' section with a search bar and a 'VALIDER' button. Below that, there is a 'Recherche précise' section with various filters like 'Zone géographique', 'Présence sur internet', and 'Volume de vente'. A red circle highlights the search bars in both sections. At the bottom, there is a footer with copyright information and logos for various certifications.

... ou bien il peut effectuer une recherche rapide ou précise au moyen des deux interfaces du moteur d'Annurep, depuis la page d'accueil du site.

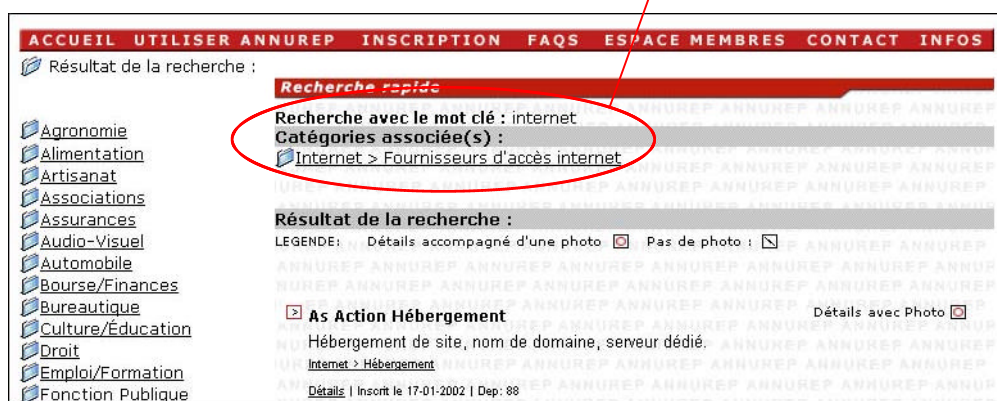
Annurep prévoit également que l'arborescence soit toujours apparente lors d'une recherche dans les catégories, ce qui permet à l'internaute de toujours savoir où il se situe par rapport à celle-ci. Lorsqu'une recherche est effectuée au moyen d'une des interfaces du moteur d'Annurep, l'annuaire signale aussi systématiquement les catégories associées qui correspondent aux mots-clés

saisis, ce qui permet d'explorer en seulement quelques clics tous les espaces de la base de donnée pouvant contenir des éléments intéressants pour la recherche.

La barre d'arborescence indique en permanence à quel niveau est en train de s'effectuer la recherche ; elle permet en outre, d'un simple clic, de remonter aux niveaux précédents sans avoir à cliquer sur le bouton « Précédent » du navigateur, ce qui accélère considérablement la recherche, notamment si l'on est descendu à un niveau hiérarchique très bas.



Lors d'une recherche effectuée au moyen de l'une des interfaces du moteur de recherche, Annurep indique, en haut de la page de résultats, les catégories associées au(x) mot(s)-clé(s) saisis ; de cette manière, l'internaute peut se rendre directement dans la ou les catégorie qui correspondent le mieux à sa recherche, sans avoir à compulser tous les résultats retournés par le moteur.



Toutes ces caractéristiques d'Annurep en ce qui concerne la consultation ont pour but de faciliter au maximum la recherche et de la rendre la plus rapide et la plus efficace possible.

Le potentiel d'ANNUREP

Depuis son ouverture le 15 janvier 2002, et malgré une base de donnée vide au départ, les statistiques de fréquentation d'Annurep sont d'environ 1000 visiteurs uniques par jour avec 7000 pages affichées (soit 7 pages par visiteur en moyenne).

Au regard des potentialités de contenu et d'ergonomie du site, les prévisions sont tout à fait optimistes. Annurep attend 3000 inscriptions les six premiers mois, 10 000 pour la fin de l'année 2002, le principe étant le même que pour n'importe quel outil de recherche : **plus la base de donnée est riche d'inscrits, plus le nombre de visites est grand, et plus les inscrits ont de chance d'être trouvés dans l'annuaire.**

Les premiers internautes à tester le site ont saisi des mots-clés allant du très général (internet) au très spécifique (échafaudages) : cela montre qu'ils ont compris la vocation et les possibilités d'Annurep, et cela résume bien l'étendue du champ de recherche proposé par l'annuaire.

Les 10 bonnes raisons de faire confiance à ANNUREP

- un **nom facile à mémoriser**, une URL rapide à saisir dans la barre d'adresse d'un explorateur
- un **affichage** du site **optimisé, rapide** même pour les connexions par modem RTC
- une **arborescence évolutive** qui s'adapte aux besoins des professionnels et aux réalités économiques
- une **inscription** d'une durée de **deux ans**
- le **paiement en ligne, sécurisé** par la Banque Populaire
- l'**annuaire professionnel payant le moins cher du marché, les meilleurs rapports qualité/prix et durée/prix en France**
- une **fenêtre pop-up dédiée**, avec toutes les **informations société**, un **plan d'accès**, une **image**
- une **assistance technique gratuite** pour toute la durée de l'inscription* *(hors coûts téléphoniques)
- une **gestion de profil très souple**, un **espace réservé aux inscrits**
- une **consultation gratuite**, simple et efficace, avec **plusieurs modalités de recherche**

ANNUREP
L'Annuaire de Référence des Professionnels